

n° 222

Octobre 2009

# la VOIX du FROU

Il faut toujours se réserver le droit de rire le lendemain de ses idées de la veille  
Napoléon Bonaparte



CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91  
courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : mairie-chartainvilliers.fr

## SUR VOTRE AGENDA

\* 16 / 10 : Election des représentants des parents d'élèves du RPI de 15h à 19 h

\* 15/11 : Bourse aux jouets organisée par les parents d'élèves

## Pour voter en 2010 INSCRIVEZ-VOUS SUR LA LISTE ELECTORALE Renseignements en Maire

### REPAS DES CARNUTES

Samedi 16 septembre, une trentaine de personnes se sont donné rendez-vous à la Salle Polyvalente pour assister au repas annuel des Carnutes (repas offert par le CCAS pour les personnes âgées de + 65 ans).

Après un kir, elles ont apprécié la salade landaise, puis le filet mignon au cidre accompagné de gratin dauphinois aux cèpes, le brie eurélien et enfin une gâteau aux trois chocolats fourré aux fruits rouges, le tout bien arrosé.

A l'issu de ce repas, la Municipalité a fait le choix cette année de donner la parole à un conteur de la compagnie Estoires, Jean Jacques SILVESTRE.

Pendant plus d'une heure, il nous a narré des « Contes Gourmands » au temps des chevaliers et autres gentilshommes du Moyen Age, qui ont souvent pour moralité que « la gourmandise est un vilain défaut ».

Rendez-vous l'année prochaine, pour la sortie des Carnutes. Elle devrait avoir lieu fin novembre ou début décembre.

Reportage photos dans notre prochain numéro

#### Dans ce numéro :

Visiteuses inattendues	p.2
Conseil municipal du 25/09	p.2
Vide-grenier	p. 3
Intercommunalité	
CdCM - Changé RPI	p.4
En direct des associations	
Les clouks - la pêche à Changé	p.5
La société de chasse - Evolution	p.6
Evénements familiaux	p.7
Histoire : les anciens noms	p.7
Travaux	p. 8

La Mairie est ouverte les :

**LUNDI** de 14h à 15 h

**JEUDI** de 17h à 19 h



Repas des carnutes

### Visiteuses inattendues

Si le dimanche 20 septembre était pour certains un rendez-vous pour participer au vide-grenier de notre commune, d'autres préféreraient profiter des journées visites gratuites de nos monuments et bâtiments du patrimoine.

Pour le Club des voitures anciennes de Jouy, ce fut une journée ballade sur nos routes de campagne avec une halte à Chartainvillers. Pas moins de 45 voitures « anciennes » stationnèrent dans les Bruyères.

Coccinelle, 4 cv, Tractions Citroën, Jeep, Corvet ont fait une « pause » sous les platanes de l'avenue de la République.

En fait, les heureux propriétaires de ces « bijoux » avaient choisi cette journée pour découvrir « le petit train » de Monsieur LE CORRE.

Le beau temps aidant ils poussèrent leur curiosité jusqu'à la Place du Frou à l'affût de l'objet rare sur les stands de nos exposants.



Lors de sa réunion du 25 septembre 2009, le conseil municipal, a :

- approuvé une modification des statuts du syndicat de pompage de la région de Soulaire limitant la composition du bureau au Président et aux 2 vice-Présidents;
- refusé de participer au financement de caméras de vidéosurveillance que le conseil municipal de St-Piat se propose d'installer sur le parking de la gare;

- autorisé le maire à renégocier les contrats d'assurances de la commune, et octroyé une indemnisation à un conseiller municipal ayant reçu délégation pour cette mission;

- approuvé des nouvelles numérotations dans les rues du Puits et de la Mairie;

- été informé de la réception de différentes subventions de la part du Sénateur G. Cornu et du Conseil Général.

## GARDEN EQUIPEMENT

MATERIEL d'ESPACES VERTS

Outils Wolf - John Deere -  
Husqvarna - Staub -  
Stihl - Yamaha

Tél. : 02 37 36 68 88

1, rue Paul Langevin

Z.A. Le Vallier -  
28300 Mainvilliers

(Rond-Point Décahlon)

e-mail : garden-equipement@wanadoo.fr



# GENERALI

assurances

ASSURANCES ET PLACEMENTS  
Professionnels et particuliers  
Auto, Santé, Retraite  
Habitation, Prévoyance, PERP  
Devis gratuits

E-mail : maintenon@agence.generalif.fr

[www.assurances.generalif.fr/maintenon.agc](http://www.assurances.generalif.fr/maintenon.agc)

**Yves POPOT**  
Agent général  
4 Place Sadorge  
28130 MAINTENON

Tél 02 37 27 13 00  
Fax 02 37 27 10 93

# ...VIDE-GRENIER

## VIDE GRENIER

Après quelques années d'absence, 55 exposants d'ici et d'ailleurs ont réussi le pari de faire revivre le vide-grenier au cœur de notre village.

Toute la journée, malgré l'absence du soleil, de nombreux passants ont chiné pour découvrir l'objet rare, profité de se désaltérer à la buvette ou se restaurer sous les marronniers de la Place du Frou.

Une journée qui a animé notre village et qui mérite d'être renouvelée.



## La Grand' Ferme

OUVERT TOUS LES JOURS

Vous propose toute l'année : ses volailles fermières, fleurs, fruits,  
légumes de saison - Cueillis ou à cueillir

(à partir de mai cueillette à la ferme)  
entretien de parcs et jardins

23, rue de Gallardon  
28130 CHARTAINVILLIERS - Tél. : 02 37 32 32 84



**HUBERT  
ALAIN**

**MAÇONNERIE  
RÉNOVATION  
COUVERTURE**

24, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
28130 SAINT-PIAT - TÉL. 02.37.32.44.54



# InterCommunalité

terrasse et vallées  
de Maintenon  
Communauté de communes

A la **Communauté de Communes (CdCM)**, la commission Aménagement de l'Espace s'est réunie le 23 septembre 2009.

Elle a fait le point sur l'aménagement et le balisage des 60 kilomètres de chemins de randonnées des 10 communes.

Le nombre et la position des bornes peuvent dorénavant être mentionnés sur une carte.

Elles seront en plastique de forme carrée, blanches avec le logo bleu de la CCTVM. A la demande de plusieurs communes, il a été souhaité une seconde consultation pour leur pose, sachant que les employés communaux ne disposent pas d'amples créneaux pour cette action.

Durant l'été 2009 nous a particulièrement gâtés – journées ensoleillées, lumineuses et agréables.

Comme de coutume, la **Communauté de Communes** a été très active et les **centres de loisirs**, notamment à Changé, ont offert aux enfants des journées festives et des attractions sympathiques.

Pour notre commune : 21 familles ont envoyé leurs enfants durant ces activités d'été.

En ce qui concerne les **centres ados**, là encore, 13 familles ont participé à ces semaines variées. Les choix étaient nombreux : speeder parcours, escalade, équitation, multisports, canoë, vidéo... les ados n'avaient plus qu'à opter pour leur choix personnel!

Pour la sortie à Partenay avec visite du futuroscope, 3 familles ont participé à ce séjour.

Après cette période estivale une soirée de clôture a été organisée avec projection de courts métrages faits par les ados.

Souhaitons que l'été 2010 soit aussi riche et aussi demandé.

La commission des travaux du Syndicat du R.P.I. s'est réunie en présence de seulement 2 personnes. Il a été constaté, entre autres, qu'une chaudière de l'école de Chartainvilliers est hors service, et l'autre est percée. Il existe également des problèmes de fissures dans le bâtiment.

A noter que les justificatifs demandés par la Préfecture ne sont toujours pas parvenus en Mairie de Chartainvilliers.

## Une association pour les jeunes

La commune de Saint Piat souhaite réhabiliter le local de l'Arsenal, laissé vacant depuis le départ des pompiers.

Elle souhaite aménager cet espace qui serait mis à la disposition des jeunes et ados des quatre communes qui composent le R.P.I.

Sachant que la compétence « Enfance Jeunesse » a été déléguée à la CCTVM, le projet et notamment les subventions possibles seraient demandées par ce biais.

La salle ainsi créée serait utilisée par les plus jeunes (moins de 15 ans) les mercredis et samedis après-midi, les ados et jeunes adultes les vendredis et samedis soirs.

Il est envisagé que pour la seconde catégorie, la responsabilité (respect de la salle, utilisation, bruits ...) soit assurée par des jeunes majeurs.

En ce qui concerne les plus jeunes, il est bien évident que ce sont des parents qui auraient cette responsabilité dans le cadre d'une association.

Parents de jeunes enfants ou même d'ados qui vous sentez concernés par ce projet, vous pouvez prendre contact avec Madame Geneviève CHARTIER à la Mairie de Saint Piat.

## SYNDICAT de CHANGE

Quelques informations sur la restauration scolaire de Changé.

Le personnel était en place pour accueillir les maternelles et les primaires.

La fréquentation est identique à l'année passée. Environ 130 à 140 scolaires prennent leur repas.

Une soirée d'informations s'est tenue le 11 septembre 2009 pour répondre aux demandes des familles. Faible participation, mais réunion sympathique.

**GARAGE  
CARNUTES**

Mécanique  
Peinture  
Carrosserie

**AUTO**  
**Mutimarkes**

**VENTE de véhicules d'occasion**  
**RESTAURATION de mécaniques anciennes**

12 rue de la Mairie 28130 Chartainvilliers

Tel 02 37 32 22 25 Fax 02 37 32 19 30

Du lundi au Vendredi 8h 12h - 14h 18h Samedi 8h 12h

[garagedescarnutes@orange.fr](mailto:garagedescarnutes@orange.fr)

## Nuit des chauve-souris

Ce vendredi 27 août, je me suis éveillée comme chaque jour en fin d'après-midi. Après m'être copieusement étirée, j'ai sorti la tête à l'extérieur, il faisait encore chaud, la journée avait due être ensoleillée et la soirée s'annonçait superbe.



Je pris mon envol et tournai au-dessus de Chartainvilliers. Après avoir englouti quelques délicieux moustiques bien dodus je remarquai un attroupement sur la place du Frou.

En m'approchant de plus près je découvris de grands panneaux sur lesquels je distinguai... mais sacrebleu oui ! Je distinguai des photos de chauves-souris !!! Nom d'une pipe il était question de pipistrelles et autres oreillards !

J'effectuai alors un virage sur l'aile gauche et survolai de plus près les humains attroupés. C'est alors qu'ils poussèrent des barrissements en me montrant du doigt et l'un d'entre eux brandit vers moi un objet rectangulaire qui crachota une curieuse série de craquements ressemblant à ma voix mais complètement déformée.

A ce moment mon cousin voleta auprès de moi, gonflée d'orgueil je lui criai :

« T'as vu !!! Nous sommes les vedettes ce soir ! Ces humains sont rassemblés pour nous !

- Oh t'emballe pas ! Regarde, c'est toujours les mêmes !

- Ah oui ! fis-je un peu déçue en reconnaissant des Clouks.

- Et pis tu les connais ceux-là, z'aiment que les sales bêtes, merci pour la pub !

- Oh tu exagères, tu ne vas tout de même pas nous comparer à des crapauds, à des araignées ou à de vulgaires papillons bariolés ! Nous sommes tout de même plus jolies nous autres chauves-souris !

- Et utiles pour ces humains ajouta mon cousin en gobant un magnifique insecte que je m'apprêtais à me mettre sous la dent !

- Mais il y a tout de même des têtes nouvelles rajoutai-je après avoir mieux observé.

- Certes, admit-il, ils sont plus nombreux que d'ordinaire, j'en compte une cinquantaine.

- Tiens ils partent ! Ils se dirigent vers la mare ! Suivons-les !

- Leurs petits semblent aussi turbulents que les nôtres.

- Heureusement qu'ils ne volent pas ! Dis donc cousin à quoi ça sert ce machin qui émet d'affreux crépitements dès qu'on parle ?

- Ah ça ! C'est une « Bat-box », ça leur sert à entendre tout ce qu'on dit !

- Zut alors ! m'écriai-je en rougissant, j'espère n'avoir rien dit de désobligeant !

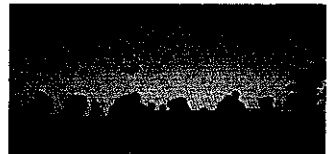
- Oh regarde cousine, ils s'assoient tous au bord de la mare et même leurs petits se taisent.

- Dis donc ça te rappelle pas ce que racontait grand-mère ? Tu sais elle disait qu'il y a très longtemps les humains aussi prenaient le temps de savourer la nuit, d'admirer les astres, d'écouter le silence, d'être simplement là ensemble, entre amis ...

- C'est ce qu'ils font là, non ?

- Ben oui, on dirait même qu'ils nous écoutent, allez cousin, offrons-leur un spectacle grandiose ! »

C'est ainsi que cette nuit du 27 août, mon cousin et moi firent de notre mieux pour chasser avec élégance au-dessus de la mare de Chartainvilliers sous l'œil et l'oreille attentifs des humains rassemblés pour nous ...



<http://lesclouks.over-blog.com/>



### Petit rappel pour les pêcheurs.

Les étangs de Changé, la faune et la flore sont au rendez-vous.

Les ventes de cartes de pêche se vendent le vendredi de 15 h. 30 à 18 h. pour les « mordus ».

Sinon, venez profiter de ce domaine pour une simple promenade durant le week-end ou un après-midi de pêche. L'automne est une période où les arbres vous présentent un palmarès de couleurs.

**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
ILE-DE-FRANCE/CENTRE  
Etablissement Eure et Loir

Terrassement, Voirie et Assainissement  
Collectivités ou particuliers  
Matériaux de chaussée neufs ou recyclés

Tél. : 02.37.91.62.62  
[chartres.travauxpublics@eiffage.com](mailto:chartres.travauxpublics@eiffage.com)

(Anciennement Etablissements APPIA Eure et Loir et MAY)  
18, rue du Président Kennedy - BP 70074 - 28112 LUCE CEDEX



## LE Ball-Trap

Société des chasseurs  
de la Commune de Chartainvilliers

Ce samedi soir là, l'association des chasseurs de CHARTAINVILLIERS a fêté dignement son centenaire en faisant un triomphe de son premier BALL TRAP NOCTURNE

Ce samedi soir là, le ciel s'est illuminé, ce samedi soir là, 2500 cartouches ont été tirées.

Quelques heures plus tard, un petit matin souriant a accueilli les premiers concurrents venus se mesurer, qui à la carabine, qui au rabbit, ou encore en amateur au pigeon d'argile et même

en "pro" au concours.

Surmontant la fatigue de la veille, tout le monde était à son poste, la mécanique bien huilée a fait des merveilles ! et avec près de 10500 cartouches tirées, au terme de ces 2 journées, vous nous avez aidé à perpétuer un nouveau succès !! Sans vous cela aurait été impossible.

grâce à vous, sponsors et bénévoles, nos objectifs sont réalisés. Tous les organisateurs vous adressent : un **grand merci !!!**

*Le Président, René MOUTON*



### COMUNIQUE

L'association Evolution, basée à St-Piat, vous propose des ateliers collectifs ou individuels (danse, musique, théâtre, arts plastiques, photo, artistique,...). Renseignements : 06.73.27.83.27 ou 06.85.64.59.07 <http://association.evolution.over-blog.com>

## EVENEMENTS FAMILIAUX

### NAISSANCES

MAHE—MICHAUT Andrée 3 août 2009 au Coudray

### MARIAGE

Catherine MARINI et Alexis MERLET 5 septembre 2009

### DEPARTS

MM. DUPONT 16 rue de Grogneul  
MM. GALLEZ 6 rue de la Conche  
MM. CHAPUT 26 rue de l'Avenir

### ARRIVEES

MM. LE SCORNEC 16 rue de Grogneul  
Mr WATBLED 6 rue de la Conche  
MM. LLORCA 26 rue de l'Avenir

### DECES

Mme Eliane FOUQUET 24 août 2009 au Coudray  
Mr Jean-Marie PLUMECOCQ 18 septembre 2009 à Chartres

Trouvé, déposé derrière un tas de documents archivés depuis des dizaines d'années dans le grenier de la Mairie, il y avait un dictionnaire topographique du département d'Eure et Loir, rédigé sous les auspices de La Société Archéologique d'Eure et Loir par M. Lucien MERLET (1861), comprenant les noms de lieux anciens et modernes.

Il nous a semblé intéressant de vous faire connaître les anciens noms des communes du canton de Maintenon qui comptait alors 21 communes et 13 904 habitants.

### CHARTAINVILLIERS,

- Carnotence Villare, 1207 (ch. du chapitre de Chartres).
- Carnotenvillare, 1207 v.1220 (nécro. du chap. de Chartres).
- Carteinviler, 1231 (chap. de l'abb. de Josaphat).
- Charteinvillar.1274 (chap. de la lépr. du Grand-Beaulieu).
- Charthainvilliare.1300 (polyptique de Chartres).

-**SENNEVILLE**, ferme. Commune de Chartainvilliers, aujourd'hui détruite-Senainville, 1537 (ch. de l'abb. de Saint-Jean-en-Vallée).

- la vallée de Senneville, dite aussi vallée de Chartainvilliers, se jette dans l'Eure au moulin du Breuil.

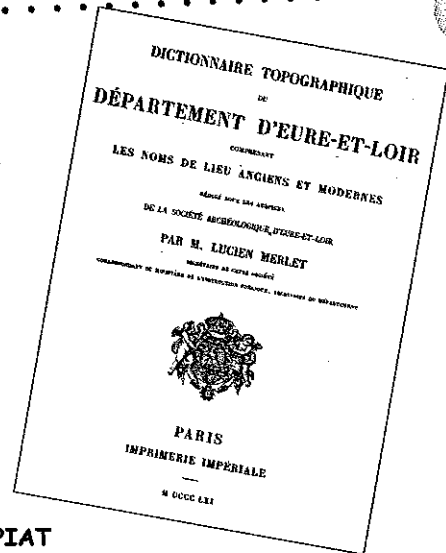
- **FOUILLES DES TERRASSES (LES)** f. rappelle les travaux faits pour les terrasses de l'aqueduc de Maintenon.
- **GAUCHE (CHEMIN)** de Grogneul à Chartainvilliers.
- **GONESSE (LA)** éc.
- **ROBINIERE (LA)** éc.

### SOULAIRES

- Villa Austrum vel Solierrium, v.1125 ; Sollerum, v. 1128 (cart.de Josaphat).-Solarioe (cart.de Saint-Père-en Vallée, p.378).
- Sollerreis, 1211 (ch de l'abb.de Saint-Cheron.-Solarium, 1250 ; Solloires, v.1256 ; Soulleres1270 (cart.des Vaux de Cernay).
- Soulerroe, 1346 ; Soulleres1366 (reg des contrats du chap. de Chartres).
- Soulleres, 1458 ; Souloyrres, 1565 (navig. de l'Eure).
- Saint-Jacques et Saint-Philippe de Soulares, 1736 (pouillé).
- BREIL (LE)** moulin

### MEVOISINS

- Menvesin, 1209 (ch. du chap. de Chartres).
- Meinvoisin, v.1250 (pouillé).
- Medius-Vicini, 1300 (polypt. de Chartres).
- Saint-Hilaire de Mévoisin, 1736 (pouillé).
- **CHIMAY**, éc. commune de Mévoisins
- **MOULIN-ARS**, moulin, détruit v.1700.
- Moulin foulletet nommé le moulin Herres, v. 1460; le moulin Ars, 1497 navig. De l'Eure).
- PIERRE-FRITE(LA)**, dolmen, près de Mevoisins.
- La Roche,1470 (reg.des contrats de chap. de Chartres).
- VEPRES (CHEMIN DES)**, de Bouglainval à Mevoisins.- Chemin des Vespres, 1469 (reg. des contrats du cha. de Chartres)



### SAINT-PIAT

- Sanctus-Piatus, 1087(chap. du pr.de Nottonville).
- Sanctus-Piatus-Super-Auduram,v. 1130(cart.de Josaphat, p.49)-Martel les-Vaux,1793- le fief de Saint-Piat relevait du marquisat de Maintenon.
- **GROGNEUL**,village de Saint-Piat.
- Groynellum,1300(polypt. de Chartres).
- Grongneul,1334(ch du pr. d'Epéron).
- Groigneul,1480(navig. De l'Eure).
- Le fief de Grogneul était vassal de Maintenon. Le ruisseau de Grogneul prend sa source dans la vallée et se jette dans l'Eure.

- **CHANGE**, hameau. commune de Saint-Piat-Change, 1203 (ch. du pr d'Epéron).
- Chanberium,v. 1250 (pouillé).
- Champgè 1630 (ch de la fabrique de Maintenon). -Le fief de Changé était vassal du marquisat de Maintenon.
- **BERCEAU (LE)** dolmen, près de Changé.
- **DESERTS (LES)** moulin, aujourd'hui détruit.
- Molendinum de Dedertis, v, 1140 (cart.de Josaphat p.65).

**DIONVAL**, hameau- Dyonval, 1404; Dyonvau, 1465 (ch. du pr. d'Epéron).

**GARGUANTA (BUT DE)** ou Pierre-Fitte, menhir, près de Changé.

**GLAND (BOIS DU)** près de Dionval

**LOUPS (VALLEE AUX)** se jette dans l'Eure en aval du moulin de Dionval ; mentionnée en 1473 (navig. de l'Eure).

**LUXEMBOURG (RUISSEAU DE)** prend sa source près de St-Piat et se jette dans l'Eure

**MARTELES (RUISSEAU DES)** prend sa source près de St-Piat et se jette dans l'Eure.

**ORME-HALE (L)**, moulin. Ulmus-Halani, 1300 (polypt. de Chartres). -L'Orme-Haslain, 1488; moulin Halain, 1489 (navig. de l'Eure). -L'Ormalay, 1624 (ch. de la Fabr. de Maintenon). - Le vrai nom de ce moulin est L'Orme-Halain.



## WID' ELEC

Electricité Générale  
William DUDLEY

11, rue du 11 Novembre  
28130 CHARTAINVILLIERS

☎ 06.74.13.03.34 - ☎ 02.37.32.42.71

✉ email : widelec@wanadoo.fr  
- www.wid-elec.fr

## a3 assurance

11 rue Collin d'Harleville - 28130 Maintenon

Tél. : 02 37 27 12 12



Présent à Hildesheim - Combray Chartres, Maintenon  
et en Vallées de l'Eure

Tous risques d'entreprises

Particuliers,  
assurances et placements

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers  
Ne pas jeter sur la voie publique



**Les travaux**

lutter contre le réchauffement climatique.

La Place du Frou est terminée, restent à figoler les espaces devant les habitations, ce qui devrait être fait très rapidement. Le traçage des bandes de stationnement sur le parking de l'école et du cimetière sont également achevés. Nous y avons aménagé 16 places de parking (d'une largeur de 2m50) et 2 emplacements réservés aux handicapés (d'une largeur de 3m30).

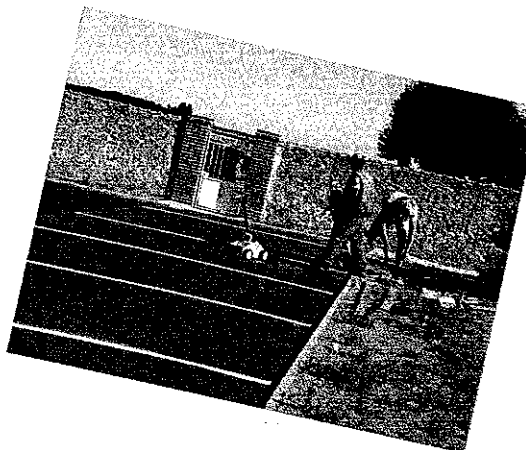
Les travaux d'isolation des greniers de la Mairie sont commencés, nous ne doutons pas que cet investissement va nous permettre de réaliser de substantielles économies de chauffage (au moment où on parle tant de taxe carbone) et ainsi Chartainvilliers contribue, dans la mesure de ses moyens, à

Un nouveau container va être installé (dans la suite de celui à déchets verts et de celui à verres), vous pourrez y déposer tout ce qui est tissu, maroquinerie, chaussures. Son contenu sera entièrement recyclé ou donné à des associations pour ce qui est en bon état.

Nous profitons de cet article pour rappeler que le bac à déchets verts, ne doit être utilisé que pour y déposer de faibles quantités de tontes ou de tailles et, est plus particulièrement destiné aux personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie. En effet pour les volumes plus importants, les déchetteries de Pierres ou d'Harleville sont bien mieux adaptées.

**A VENIR EN OCTOBRE**

01/10 : Réunion du comité syndical du syndicat de pompage de la région de Soulaire



... les travaux

PLACE DU FROU



Une annonce, des informations, des remarques, des suggestions pour nous contacter, directement en Mairie : au 02.37.32.32.91 ou voix-du-frou@mairie-chartainvilliers.fr

n° 223

Novembre 2009



# la VOIX du FROU

**SUR  
VOTRE AGENDA**

\* 11 / 11 : Cérémonie  
aux monuments aux  
Morts (10h30), précédé à  
9h45 d'un office religieux

\* 15/11 : Bourse aux jouets  
organisée par les parents  
d'élèves - 9h à 17h salle  
des fêtes de St-Piat (voir  
p.4)

Reste devant la porte  
si tu veux qu'on te  
l'ouvre. Rien n'est  
fermé jamais, sinon à  
tes propres yeux.

Farid Al-Din'Attar

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : mairie-chartainvilliers.fr

**11 NOVEMBRE 2009 10h30**

## CEREMONIE AUX MONUMENTS AUX MORTS

Dépôt d'une Gerbe suivi d'un vin d'Honneur à la Mairie

9 h45 - office religieux à l'église de Chartainvilliers

### REUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 17 OCTOBRE 2009

Une vingtaine d'administrés (seulement) se sont réunis à la salle polyvalente pour un échange avec les membres du Conseil Municipal, quant aux besoins et souhaits de chacun dans et pour notre commune.

En un premier temps, Madame le Maire a fait le point des travaux réalisés depuis 18 mois :

- \* Renforcement du réseau d'eau (rue de Gallardon et Place du Frou),
- \* Achat d'un ordinateur pour le Maire,
- \* Remplacement du photocopieur,
- \* Enrobé du parking du cimetière,
- \* Bancs, plantations d'arbres,
- \* Enrobé Place du Frou

\* Isolation totale de la toiture de la Mairie,

\* Création d'une nouvelle aire de pétanque ...

Après, un dialogue avec les présents, dont vous trouverez un compte rendu en pages intérieures, Madame le Maire a exposé les projets pour 2010 et les années à venir ; renforcement d'eau Rue Jean Moulin, puis Rue de l'Egalité, faire réaliser l'enrobé de la rue de Gallardon, remplacer l'intégralité des luminaires de la Résidence des Bruyères (vétusté quartier qui a 30 ans), achat envisagé d'une lame de déneigement suivant subventions et accord du Conseil Général, réhabiliter le logement au-dessus de la Mairie, achat d'un défibrillateur avec formation.

Faute de questions, l'échange s'est terminé à 19h30. Un pot de l'amitié a clôturé cette journée.

### FACTURATION CONSOMMATION EAU ET ASSAINISSEMENT

A la suite d'un retard de traitement informatique, les factures ont été expédiées par la Trésorerie Principale de MAINTENON vers le 15 octobre 2009.

En conséquence vous disposez de 15 jours pour le règlement à compter de la réception du courrier, soit pour la fin octobre .

Si vous ne vous êtes pas encore acquittés de cette facture. **NE TARDEZ PAS !!!**

### INFORMATION IMPORTANTE

**Nouvelles Dispositions : Une pénalité de 3 % sera appliquée systématiquement pour tout retard de paiement par le Trésor Public.**



### DECHETE- RIES

Nous vous informons que nos déchèteries de proximité (Pierres, Harleville, Epernon) seront fermées entre Noël 2009 et le jour de l'An, à savoir :

**Fermeture, le Jeudi 24 décembre 2009 à 15 heures**

**Réouverture, le Samedi 2 janvier 2010 à 9 heures.**

La Mairie est ouverte les :

**LUNDI de 14h à 15 h**

**JEUDI de 17h à 19 h**



31 octobre - des collecteurs d'halloween ont circulé dans le village

## REUNION PUBLIQUE DU

SAMEDI 17 OCTOBRE 2009

Questions des administrés	Réponses des élus
La lumière de l'école reste souvent allumée	L'école de Chartainvilliers est gérée par un Syndicat le SIRP. Nous ne manquerons pas de l'informer du dysfonctionnement
La haie de la Conche est trop coupée par nos employés communaux et n'atteint pas les 1,80 m qui pourrait mieux protéger les habitations du vent	En effet, certains plants n'ont pas bien pris et n'ont pas une croissance régulière. La municipalité s'engage à les remplacer l'année prochaine
Sécurité : beaucoup de vitesse sur les 2 axes principaux	Des études menées conjointement par le Conseil Général et le département vont être menées courant novembre et décembre, pas uniquement sur la volumétrie des véhicules mais aussi sur leurs points de départ et destination. L'utilisation des GPS conçus pour les véhicules particuliers uniquement n'arrange pas la circulation des poids lourds.
Vitesse et sécurité Rue de l'Egalité	Axe emprunté par les engins agricoles qui ne permet la mise en place de chicanes. En revanche voir la possibilité de pose de poteaux chicanes qui pourraient être retirés au moment des travaux agricoles. Possibilité d'une installation de panneau lumineux indiquant votre vitesse, panneau solaire non fixe qui pourrait être déplacé (voir le coût d'investissement)
Vitesse et circuit des bus scolaires	Une lettre de rappel sera adressée à Mme la Présidente du SIRP
Emplacement de l'arrêt de bus pour les ces et le lycée. Pas de visibilité pour dépasser le car lors du chargement des élèves - Déplacement de l'arrêt près du panneau du plan de la commune	Cet abri a été installé par le Conseil Général qui gère les transports. Nous ferons une étude de faisabilité dans ce sens.
Interdire l'accès aux véhicules dans le chemin goudronné près de la Mare	Il s'agit d'un chemin agricole et il n'est pas possible de bloquer l'accès et pas d'autre repli pour le stationnement des véhicules
Revoir le traçage de stops et passage pour piétons	La commune vient d'acquérir une traceuse (pour le parking) et la matérialisation au sol va être refaite
Proposition d'une piste cycliste en direction de St Piat pour les usagers se rendant à la gare notamment ou d'une matérialisation sur la voie	Il s'agit d'une route départementale et par conséquent non gérée par la commune. Il faudrait connaître le nombre d'usagers concernés pour mettre en œuvre un tel projet
Utilisation de pesticides par la Commune	Le produit employé est spécifique au désherbage de trottoirs et allées. Il n'est utilisé qu'une fois par an et permet de garder un village propre. Rappel l'entretien des trottoirs est normalement à la charge de l'occupant, et certains emplacements sont communaux. Nous tenons à disposition l'étiquette du produit
Dans la cadre de la journée de l'Arbre l'association des Clouks souhaite planter un arbre à l'entrée du village comme il en existait un autrefois	RDV est pris avec Mme GIARDI pour la faisabilité Aucune objection à ce projet.
Le container à déchets verts est utilisé par beaucoup d'administrés	Un rappel de son utilisation a déjà été fait dans la Voix du Frou. Ce container doit être utilisé avec parcimonie pour de petits dépôts ou par des personnes n'ayant pas de véhicule. En cas de non respect ou d'abus nous serons amenés à le supprimer. Il s'agit là de civisme.
Où donner vos bouchons en plastique	La Mairie de Pierres les collecte mais aussi la déchetterie
Ne pourrait-on pas refaire une Journée du Sport	Action possible que nous verrons avec l'ensemble du Conseil
Possibilité de créer un espace pour les rollers près de la mare avec un « quarter » ¼ de cercle pour élan	L'ancienne 106-4 pourra être utilisée pour cet usage, mais il s'agit d'un chemin que nous ne pouvons pas fermer, car utilisé par les engins agricoles. Etudions la possibilité d'un autre emplacement. Un emplacement officiel est très contraignant vis-à-vis de la sécurité
Que devient le Carnaval ?	Il était organisé par des bénévoles et des conseillers municipaux disponibles pour encadrer les enfants le mercredi. Ce n'est plus le cas dans notre conseil actuel. De plus, il existe un Comité de Fêtes qui pourrait l'organiser, mais là aussi il faut trouver des bonnes âmes pour le faire revivre, tout comme le vide greniers d'ailleurs.
Que deviennent les 2 maisons communales	Un projet de création de 3 logements sociaux pour la maison Lecoan gérés par un bailleur peut être à l'étude en 2010 et rien de précis pour la maison Crampon



Le Syndicat des Gymnases a réuni son comité syndical, qui a :

- voté le remplacement des tatamis permettant un meilleur sport aux collégiens ;
- constaté que pour préserver le revêtement du gymnase l'Association des Roulettes Carrées ne pouvait plus pratiquer ce sport en salle.

Pour notre commune, le nombre de collégiens est identique à l'an passé (33).

Le comité syndical reste dans l'attente des décisions du Conseil Général, en ce qui concerne le coût versé pour l'occupation des gymnases. Mais, il se pourrait que cette contribution soit très inférieure.

Après la réunion de sa commission des travaux en date du 22 septembre 2009 (ou seul le représentant de Chartainvilliers était présent avec la Présidente), le comité syndical du RPI s'est réuni le 22 octobre 2009.

Lors de cette réunion,

- T. Bouyer a été élu 2e vice-président en remplacement de JC Le Berre;
- il a été débattu de la situation du chauffage à l'école de Chartainvilliers et décidé d'inscrire un crédit de 20 000 euros pour permettre le remplacement d'une chaudière après examen de nouveaux devis.

Le Syndicat Départemental d'Energies a tenu son ASSEMBLEE GENERALE le 22 Octobre 2009.

Il a :

- accepté son règlement intérieur;
- désigné 2 délégués pour siéger au Pôle Energie Centre (une structure qui coordonne l'action des syndicats d'énergies du Cher, de l'Indre et de l'Indre et Loire);
- modifié les conditions financières de raccordement au réseau électrique. La mise en place d'un nouveau dispositif financier appelé TURP (tarif d'utilisation des réseaux publics) aboutira au fait que 60 % de son montant sera financé, soit par l'usager, soit par les collectivités.
- procédé à des décisions budgétaires modificatives pour son budget 2009;
- débattu des modalités de mise en œuvre de la compétence « distribution publique de gaz ». Les collectivités auront la possibilité de transférer cette charge au SDE 28 qui s'engage à exercer auprès des gestionnaires de réseaux les missions de contrôles ou autres. Le syndicat pourra même étudier les possibilités de nouvelles dessertes en gaz y compris les extensions. Bien sûr, il reprendra la redevance R1 que la commune perçoit.
- approuvé (moins l'abstention de Villiers-le-Morhier) le **Projet de numérisation des données cadastrales par le SDE** : cette initiative prise par le syndicat lui permet de se doter de moyens cartographiques modernes pour ses missions et d'apporter aux collectivités de nouveaux services. Une numérisation des données cadastrales sera faite et visée par la Direction des Services Fiscaux et toute mise à jour sera signalée. Ce projet est soutenu par le Conseil Général et l'assentiment de la Préfecture de Région.
- **Débattu des orientations budgétaires 2010** : dont un million d'euros sera prévu pour les opérations d'éclairage public réalisées par les collectivités.

La commission communication du SIRMATCOM a finalisé son calendrier 2010 et prépare le futur journal Planète Propre n° 3.

Concernant les bacs sélectifs, très prochainement, une société sera chargée de remplacer les affichettes collées à l'intérieur, par

de nouvelles informations. Si vous souhaitez aider la société missionnée, vous pouvez, d'ores-et-déjà décoller toutes les étiquettes apposées au fil des années qui sont devenues obsolètes. Une information émanant de la mairie sera diffusée afin que tous les bacs sélectifs soient sortis le jour « J ».

La commission des Fêtes et Animations du conseil municipal s'est réunie le mercredi 28 octobre 2009.

Elle a procédé aux choix des cadeaux aux enfants non scolarisés, et retenue un conte pour l'animation de l'Arbre de Noël.

Un colis sera remis aux anciens pour respecter les traditions.

Elle a également fixé un calendrier prévisionnel des fêtes et animations pour 2010

- \* Vœux du conseil et galette des rois, le 16 janvier 2010
- \* Cérémonies du 8 mai 2010
- \* Brocante : en mai ou juin 2010 – à préciser
- \* Fête nationale : 13 et 14 juillet 2010
- \* Fête du sport : le 26 septembre, soit un dimanche mais tout est à organiser ...
- \* Cérémonies du 11 novembre 2010
- \* Noël 2010 : le 18 décembre

Le repas des Carnutes. En 2010, c'est une sortie extérieure. Programme proposé d'une visite à Rouen et un après midi libre pour voir les marchés de Noël (le 18 décembre).



## Limagrain

### Verneuil Holding

Société Limagrain Verneuil Holding  
5 Rue de l'Egalité  
28130 Chartainvilliers  
Tel : 02 37 32 32 92  
[www.limagrainverneuilholding.com](http://www.limagrainverneuilholding.com)

**A VENIR EN NOVEMBRE****Le chèque emploi service universel  
"C.E.S.U." en quelques mots**

Lorsqu'on a recours à une aide à domicile (ménage, repassage, petits travaux de jardinage ...) il n'est pas souhaitable de payer de la "main à la main", cela constitue un risque pénal et financier considérable. C'est pour cela que le chèque emploi service a été créé puis remplacé par le CESU depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

**Il se présente sous 2 formes :**

- CESU préfinancé : titre de paiement à montant préfinancé comme le chèque restaurant. Il est financé en partie ou en totalité et distribué par l'employeur, le comité d'entreprise ou les employeurs publics pour leur personnel.

- CESU bancaire : permet de rémunérer et de déclarer très simplement son "salarié" à domicile. Il s'obtient sur simple demande d'adhésion auprès de sa banque.

Il se compose - d'un chèque pour rémunérer son "salarié"

- d'un volet social à renvoyer au Centre National du CESU, ce qui tient lieu de déclaration d'embauche. Ce dernier calcule les cotisations sociales et adresse une attestation d'emploi au "salarié" ; ce qui dispense le particulier d'établir une fiche de paie.

Depuis octobre 2008, le particulier peut adhérer directement au Centre National du CESU par internet : [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr) pour déclarer son "salarié". L'adhésion est validée et effective en 48 heures. Un espace sécurisé leur est réservé et la rémunération du "salarié" peut s'effectuer par virement, chèque classique, espèces ou CESU préfinancé.

**Avantages fiscaux :**

- 50% de réduction ou crédit d'impôt sur le revenu sur les sommes versées au titre des services à la personne.

- 50% de crédit d'impôt sur le revenu sur les sommes consacrées à la garde d'enfants (de moins de 6 ans) à l'extérieur du domicile.

- 5,5 % de TVA sur les prestations retenues pour régler une entreprise ou une association agréée.

- allègement des charges patronales en tant qu'employeur et exonération partielle ou totale pour les personnes âgées de plus de 70 ans, les handicapés, les personnes dépendantes de plus de 60 ans bénéficiant de l'APA.

**Activités financées par un CESU bancaire ou préfinancé :****effectuées au domicile du particulier :**

Entretien de la maison, travaux ménagers  
Petits travaux de jardinage, de débroussaillage, prestations de petit bricolage

Garde d'enfant à domicile, soutien scolaire et cours à domicile, assistance administrative, informatique et internet à domicile

Assistance aux personnes âgées ou autre personne ayant besoin d'une aide personnelle à domicile, sauf soins médicaux.

Assistance aux personnes handicapées y compris activités d'interprète en langue des signes, de technicien de l'écrit et de codeur en langage parlé complété.

Garde-malade, sauf soins.

Soins esthétiques à domicile pour les personnes dépendantes.

Maintenance, entretien et vigilance temporaire à domicile (résidence principale ou secondaire).

**en dehors du domicile mais dans le prolongement d'une activité de services à domicile :**

Temps passé aux commissions, préparation au repas à domicile, Livraison courses ou repas à domicile.

Collecte et livraison à domicile linge à passer.

Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement (si activité incluse dans offre de services d'assistance à domicile).

Conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes (domicile/travail, lieu de vacances, démarches administratives).

Accompagnement enfants/personnes âgées/handicapés dans leurs déplacements hors domicile.

Soins et promenades d'animaux de compagnie (sauf soins vétérinaire et toilettage) des personnes dépendantes.

Le CESU préfinancé peut également être utilisé pour :

- payer une prestation fournie par une association ou une entreprise prestataire agréée "services à la personne".

- rémunérer un "salarié" passant par une structure mandataire qui effectue pour son compte l'ensemble des formalités administratives et sociales.

- rémunérer la garde d'enfants hors du domicile par une assistante maternelle agréée, une structure d'accueil (crèche, halte-garderie, jardins d'enfants, garderie périscolaire).

**09/11** : réunion de la commission communication du sirmatcom

**10/11** : Réunion de la commission des travaux, pour les projets 2010

**11/11** : Cérémonie aux monuments aux Morts

**13/11** : Réunion du Conseil municipal, 20h45 salle du conseil

**19/11** : Réunion de la commission électorale pour la révision de la liste électorale communale

**Petites annonces**

Recherche GARDE A DOMICILE EXPERIMENTEE ET SERIEUSE pour adorable bébé, à raison de +/- 10 heures par semaine.

Tel: 02.37.32.42.09.

\*\*\*\*\*  
Recherche AIDE MENAGERE pour 3 heures par semaine (ménage/repassage).  
Tel: 02.37.32.42.09.

**COMUNIQUE**

L'Association des Parents d'Elèves du RPI organise une bourse aux jouets, matériel de puériculture et vêtements d'enfants le dimanche 15 novembre prochain de 9 h à 17h à la salle des fêtes de St-PIAT. Cette manifestation est ouverte à tous et elle est au profit des enfants du RPI.

La location de l'emplacement : 8 € pour une table, 15 € pour 2 tables  
Renseignements au 02 37 32 35 05 ou 06 77 77 09 27

Inscription par courrier (bulletin d'inscription disponible à l'adresse suivante : Mme MIZZI - trésorière de l'APE - 46 rue des Martels - 28130 Saint Piat ou par mail : [sophie\\_mizzi@yahoo.fr](mailto:sophie_mizzi@yahoo.fr)  
date limite d'inscription : jeudi 12 novembre 2009

Un container à vêtements usagés est installé sur le parking de l'école. Nous demandons de ne pas déposer les vêtements dans des sacs plastique car ceux-ci risquent de bloquer le système. Si le bac est plein n'hésitez pas à le signaler en Mairie afin que nous contactions l'entreprise chargée du ramassage.

n° 224

Décembre 2009

Une réflexion concertée est souvent gage d'une action fondée

Edgar FAURE



# la VOIX du FROU



CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91  
courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : mairie-chartainvilliers.fr

## SUR VOTRE AGENDA

- \* 19/12 : Arbre de Noël, pour les enfants non scolarisés, à la salle polyvalente
- \* 31/12 : De 10h à 12h, permanence en Mairie pour les inscriptions sur la liste électorale
- \* 4-11-18/12 : Vente de décorations, cartes de vœux... au profit du séjour de découvertes de la classe de CE2, à 17h à l'école de St-Piat

## 19 DECEMBRE 2009 ARBRE de NOËL

15 h 30 - salle polyvalente

### Les Bornes : monuments historiques ?

Le 24 novembre, Alain BOUTIN (Maire adjoint) et Jean-Claude FOUQUET (notre chroniqueur local) se sont rendus à la Direction régionale des affaires culturelles à ORLEANS.

En effet ce jour se tenait une commission qui comprenait l'examen de demande de protection des Bornes du chapitre (voir les articles de la Voix du Frou d'avril et juillet 2009 – présents sur le site internet de Chartainvilliers).

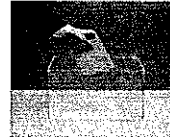


Cette 1<sup>ère</sup> étape a, semble t'il, été franchie car la commission a donné un avis favorable à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La réponse définitive devrait nous être donnée rapidement.

Nous ne pourrions que nous réjouir de cette décision qui permettrait de donner une protection juridique à ces bornes du 17<sup>ème</sup>-18<sup>ème</sup> siècle, et permettrait d'éviter que certains ne soient tentés de

les faire déplacer, comme ce fut le cas pour l'une d'elles au printemps dernier.

Une affaire à suivre....



En 2010 pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Inscriptions sur les listes électorales :

Aux termes de l'article R5 du code électoral, votre demande d'inscription pourra être reçue en Mairie jusqu'au 31 décembre 2009.

Une permanence électorale se tiendra de 10 à 12 heures en Mairie, le 31/12/2009.



### DECHETES-RIES

Nous vous informons que nos déchèteries de proximité (Pierres, Harleville, Epernon) seront fermées entre Noël 2009 et le Jour de l'An, à savoir :

Fermeture, le Jeudi 24 décembre 2009 à 15 heures  
Réouverture, le Samedi 2 janvier 2010 à 9 heures.

La Mairie est ouverte les :  
LUNDI de 14h à 15 h  
JEUDI de 17h à 19 h



Forte participation de 70 personnes à la 91<sup>e</sup> Cérémonie du 11 Novembre

11 NOVEMBRE 2009

Message lu de

l'Union française des associations de combattants  
et de victimes de guerre (U.F.A.C.)

« Aujourd'hui, dans toutes les villes et dans tous les villages de France, nous nous trouvons réunis pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Les Monuments aux Morts et stèles commémoratives, ancrés dans nos communes, sont les témoins immémoriaux des souffrances endurées par nos aînés. Nous avons peine, aujourd'hui, à imaginer qu'au sortir de la "Grande Guerre", ces monuments n'existaient pas.

Ces lieux de mémoire réalisés dès l'immédiat après-guerre - souvent à l'initiative des anciens combattants de l'époque - sont l'expression de leur volonté que cette guerre soit la "der des ders" et que leur sacrifice ne soit pas vain.

Ces monuments sont leur conscience et honorent ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Ils sont le visage de cette France meurtrie, défigurée, profondément marquée par cette guerre qui ne s'est pas arrêtée le 11 novembre 1918. Cette guerre a perduré dans les corps et dans les cœurs.

Dans les corps des mutilés, des "Gueules Cassées" et de tous ces soldats dont les blessures physiques ou psychologiques ont laissé des traces indélébiles.

Dans les cœurs des mères, des épouses et des orphelins auxquels a manqué pour toujours un être cher.

En 1919, le Traité de Paix signé à Versailles, par ses exigences vis à vis de l'Allemagne, a favorisé l'émergence du nazisme et a été l'une des causes de la Seconde Guerre mondiale.

Ces années 1914/1918 ont ébranlé le Monde et orienté dans un sens infiniment tragique, tout le destin du XXème siècle.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en a tiré l'un des motifs fondamentaux de son action : s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation, agir résolument et avec persévérance pour la Paix et œuvrer en ce sens avec les générations nouvelles dans le cadre des résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies. »

Si l'année 2008 fut l'année des déplacements vers la Bavière, l'année 2009 a été l'année des invitations de divers groupes du canton jumelé dans le canton de MAINTENON. Le Comité de Jumelage a organisé et apporté son soutien aux différentes manifestations qui ont eu lieu.



Plusieurs temps forts ont marqué cette année :

\* Les échanges scolaires entre collégiens du collège d'EPERNON et leurs camarades d'AMBERG ont eu lieu en mars et mai. L'organisation est toujours de grande qualité de part et d'autre.

\* L'Ensemble Vocal des Tourelles d'EPERNON a reçu la chorale de la Volkshochschule à l'ascension. Le requiem de Fauré interprété de concert par les deux chorales aux Prairiales a conquis les 250 personnes présentes.

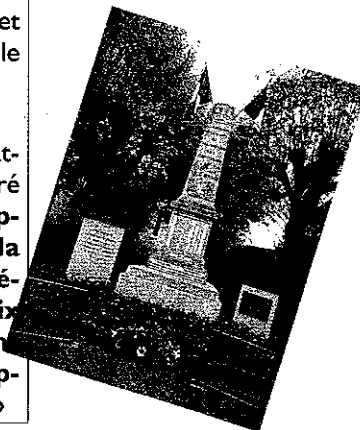
\* Le groupe folklorique des Birgländer a honoré de sa présence le festival « musiques et danses du monde » à l'occasion de la fête du château à MAINTENON fin juillet. Ils se sont produits au milieu des groupes venus de Haïti, de Birmanie, de Hongrie et du Brésil. Ce festival a eu également un beau succès.

\* Les 23 et 24 octobre, le Comité de Jumelage a eu le plaisir de recevoir M. Richard Reisinger, Landrat du canton d'AMBERG-SULZBACH, accompagné d'une délégation de conseillers généraux et maires. En concertation avec le Conseiller Général du canton, les Présidents (es) des communautés de communes et les maires de nos communes, un programme de visite a été élaboré. Au cours de ces 2 journées, les visiteurs allemands, accompagnés de leurs homologues français, ont découvert le collège de Maintenon, le centre de collecte des déchets de Ouarville, le CERIB à Epéron, le centre multi-accueil de Pierres -suivi d'un temps d'échanges entre élus-, le château de Maintenon, le Conservatoire des Meules et Pavés d'Epéron. Un dîner de clôture a permis de nouveaux échanges chaleureux qui, nous en sommes sûrs, seront fructueux et constructifs pour l'avenir des échanges entre nos deux cantons.

Adhérents, sympathisants et toutes les personnes désireuses de découvrir notre association seront les bienvenus à la salle polyvalente de BAILLEAU-ARMENONVILLE le samedi 16 janvier 2010 à partir de 18 heures pour la tenue de l'assemblée générale du COMITE DE JUMELAGE.

De nouvelles rencontres auront lieu en 2010 : échanges scolaires, échange entre le CCLER et la VHS, échange de l'association sportive de Saint-Piat avec Illschwang et un échange entre sympathisants du jumelage en juin. Les nouveaux projets feront l'objet de communications ultérieures de la part du comité de jumelage.

Marie-Claire THOMAIN,  
Présidente du Comité de Jumelage  
Tél. 02 37 83 42 21





La commission « Politique du logement social et services à la population » - de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES** réunie le 10 novembre 2009 a entendu le bilan des activités jeunes 2009. En terme de fréquentation, tout confondu, les CLSH et les centres ados ont enregistré une participation de 8 490 journées enfants réparties dans tous les centres durant les vacances de février, Pâques, et les grandes vacances de juillet à août ... Dans son ensemble, tout marche bien.

Pour les mercredis, la fréquentation est de 3 979 journées.

Pour les Fêtes de Noël, comme chaque année, il est prévu de faire un cadeau par structure - pour un budget identifié de 1 040 €.

### Relais d'Assistants maternelles « Le blé en herbe »

Le Relais est un service de la Communauté de communes des Terrasses et Vallées de Maintenon.

Il a en charge 10 communes : Maintenon, Pierres, Bouglainval, Chartainvilliers, Houx, Mévoisins, Saint Piat, Soulaire, Villiers-le-Morhier et Yermenonville.

Ces 10 communes représentent une centaine d'assistantes maternelles agréées par le Conseil général.

Ce service a pour objectifs :

- de mettre en lien l'offre (place chez les assistantes maternelles) et la demande (recherche par les parents d'une assistante maternelle) de garde.

- d'aider les parents dans leurs démarches administratives pour l'embauche d'une assistante maternelle.

- d'aider les assistantes maternelles dans leur profession (documentation, formation continue, informations sur leur statuts, leurs droits et devoirs), leur permettre de sortir de leur isolement et la possibilité d'échanger sur des thèmes en lien avec leur métier.

- d'offrir aux enfants qu'elles accueillent la possibilité de participer à des activités, lors d'ateliers comme en crèche ou en halte.

Tous les matins, le relais d'assistantes maternelles se déplace sur une commune : ainsi les enfants peuvent être en lien avec d'autres enfants et adultes, découvrir des activités nouvelles, se socialiser,...

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, réuni le 13 novembre 2009, a :

- \* approuvé des modifications budgétaires permettant le règlement des travaux de voirie effectués place du Frou et les travaux d'isolation de la Mairie ;

- \* décidé de rembourser par anticipation un emprunt court de 20 000 euros du budget eau/assainissement (gain 1 000 euros d'intérêts) ;

- \* créé une commission pour l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie aux handicapés (P.M.A.V.) ;

- \* renouvelé les baux ruraux consentis à des agriculteurs sur des terres communales ;

- \* reconduit les subventions allouées par la commune à des associations, ainsi que les différents tarifs communaux ;

- \* été informé d'un courrier du maire au responsable du centre de tri de Pierres pour s'étonner de la fermeture partielle du bureau de Poste de St-Piat ;

- \* entendu un compte-rendu de la commission des travaux du 10/11/2009 qui propose la prudence dans les investissements 2010, compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les finances des collectivités locales du fait des réformes en cours de discussion au Parlement. Toutefois, une nouvelle tranche de renforcement du réseau d'eau (rue de l'Egalité, ou rue Jean Moulin) devrait être programmée.

Des permanences sont tenues, les après-midi, au pôle enfance à Pierres afin de répondre aux questions des parents et des assistantes maternelles.

Lors de temps ponctuels, le Relais organise des événements particuliers. L'année dernière, nous avons organisé des réunions à thèmes parents/assistantes maternelles, nous nous sommes rendus à un spectacle pour les 6mois/4 ans, fait une fête de fin d'année à la salle M. Leblond et un pique-nique.

Une formation aux 1<sup>er</sup> secours à destination des Assistantes Maternelles est organisée par la Croix rouge au gymnase de Maintenon, un spectacle de Noël pour les moins 3ans conçu par une troupe de comédiens professionnels est proposé et des visites dans les écoles maternelles sont au « programme » pour 2009-2010.

Si vous souhaitez plus informations, n'hésitez à contacter Mme Anne-Julie Chevalier, au 02 37 27 13 37.

#### CHAUFFAGE FIOUL/GAZ

Installation- Entretien -  
Ramonage

Spécialiste plancher chauffant



# onfortec



Spécialiste Installation Solaire

PLOMBERIE-SANTAIRE

Salle de bain Balnéo  
Zinguerie

Pascal NOYON

82 Rue de la République 28130 SAINT-PIAT ☎ : 02.37.32.31.32



**TAXI**  
**BRUNO**  
717 24/24



Tél : 06- 66- 68- 25- 25

Tél : 02-37- 31- 33- 28

Transports d'enfants TPMP  
Hôpitaux CMPP  
Gares  
Transport malade assis  
Aéroport  
Commune de stationnement chartainvilliers

**En bref**

Suite à une intervention de Mme Le Maire auprès des services compétents, depuis le 22 novembre dernier, les actes d'Etat-civil antérieurs à l'année 1873, les procès-verbaux des conseils municipaux antérieurs à l'année 1897, ainsi que le Plan cadastral du village, dit « Plan napoléon » conservés en Mairie ont été transférés aux Archives Départementales.

Toute personne souhaitant consulter ces documents, jusqu'alors accessibles en Mairie, devra désormais se rendre à Chartres et s'adresser au service départemental des Archives.

\*\*\*

Durant la période 2008/2009, les habitants de Chartainvilliers ont consommé 32 157 m<sup>3</sup> d'eau et en ont assaini 30 189 m<sup>3</sup>.

\*\*\*

**SECURITE : Le monoxyde de carbone**

L'hiver approche et les intoxications au **monoxyde de carbone** touchent chaque année plus d'un millier de foyers causant une centaine de décès. En 2008, en Eure et Loir 27 personnes ont été intoxiquées, heureusement aucun cas mortel.

Rappelons que le **monoxyde de carbone** est un gaz toxique très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

**Quels sont ses dangers ?**

Après avoir été inspiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide. Dans les cas graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. On peut garder des séquelles à vie.

**Comment éviter les intoxications ?**

Avant l'hiver, faire obligatoirement intervenir un professionnel qualifié pour :

- Contrôler chaudière, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles
- Entretenir les conduits de cheminée (ramonage)
- Aérer le logement tout particulièrement pendant la période de chauffage, tous les jours, pendant 10 minutes, même s'il fait froid.

Ne jamais obstruer les entrées/sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau, chaufferies)

Les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu. Ils ne sont pas conçus pour cela.

Une annonce, des informations, des remarques, des suggestions pour nous contacter, directement en Mairie :  
au 02.37.32.32.91 ou voix-du-frou@mairie-chartainvilliers.fr

**A VENIR EN DECEMBRE**

**03/12** : Réunion du Comité syndical de Changé pour évoquer un appel d'offres en restauration scolaire, les investissements 2010, les contrats de travail du personnel et le régime indemnitaire

**05/12** : Réunion, à St-Piat à 14h, pour finaliser la création d'une Association pour la gestion d'un local de rencontres pour les adolescents

**08/12** : Réunion du conseil municipal, à 20h30 en Mairie, pour évoquer notamment les contrats d'assurances, le transfert de compétence du gaz au Syndicat Départemental d'Energies, l'indemnité de gestion au Percepteur

**10/12** : Réunion du comité syndical du RPI à St-Piat

**14/12** : Réunion du Comité syndical du Syndicat de Pompage de Soulaire

**18/12** : Réunion du Conseil communautaire de la communauté de communes

**19/12** : Arbre de Noël à la salle polyvalente (15h30), avec spectacle clownesque, accueil des nouveaux habitants, et présents aux Anciens. Nota : la présence du Père Noël est attendue

**31/12** : Permanence en Mairie, de 10 à 12 h, pour s'inscrire sur la liste électorale de Chartainvilliers

Ne pas utiliser certains appareils non conçus pour (cuisinière, brasero, barbecue, panneaux radiants à gaz, groupe électrogène ou pompe thermique) comme chauffage continu.

**Comment faire en cas d'intoxication ?**

- Aérer immédiatement les lieux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêter le ou les appareils à combustion.
- Evacuer les lieux rapidement
- Appeler les secours : 18 sapeurs pompiers - 15 Samu
- Ne réintégrer les lieux qu'avec l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.

**Petite annonce - OFFRE D'EMPLOI**

Société Limagrain Verneuil Holding recherche **secrétaire temps partiel pour la station de LVH à Chartainvilliers**, tâches diverses et anglais nécessaire. Poste disponible tout de suite.

Merci de laisser un CV à la station.

Limagrain Verneuil Holding  
5 rue de l'Egalité  
28130 CHARTAINVILLIERS  
Tél : 02 37 32 32 92

**BONNES  
FÊTES**